

DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous voulez vous orienter vers une formation dans le domaine sanitaire et/ou social
Nous pouvons vous accompagner dans la concrétisation de votre projet

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ORIENTATION VERS LES FORMATIONS DU SOCIAL, DU MEDICO-SOCIAL ET DE LA SANTÉ 400 HEURES

UNE COLLABORATION

IRFSS OCCITANIE – site de Nîmes - (Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale)

IFME (Institut de Formation aux Métiers Educatifs)

Du 14 Octobre 2019 au 27 Mars 2020

Mise à niveau des savoirs de base

- Actualiser et approfondir les connaissances de base indispensables pour la poursuite d'études supérieures
- Méthodologie : rédaction, recherche, organisation du travail personnel, optimisation de la mémoire, ...
- Possibilité de passer la certification VOLTAIRE (Remise à niveau en expression écrite)

Développer ses connaissances et capacités d'analyse, de jugement et d'argumentation dans le domaine sanitaire et social

⇒ Sciences humaines

- Consolidation des connaissances dans le domaine sanitaire et social
- Recherche documentaire
- Revue de presse sanitaire et sociale

Développer ses capacités de logique et de raisonnement

⇒ Mathématiques

- Aptitudes numériques
- Raisonnement logique
- Attention / concentration

Initiation aux sciences biologiques et médicales

- Anatomie – physiologie
- Initiation à la pharmacologie et à l'hygiène

Développer des aptitudes à apprendre et à communiquer

⇒ Renforcement de la confiance en soi

- Identifier et renforcer ses ressources
- Repérer ses difficultés, mettre en place des stratégies de réussite pour progresser
- Connaissance de soi et affirmation personnelle
- Mécanismes de la communication avec les autres

Anglais

- Améliorer son expression orale
- S'initier au vocabulaire médical

Informatique

- Compétences numériques : préparation C2I

Construction du projet professionnel

- Définir et exprimer son projet de formation par une meilleure connaissance de soi et de l'environnement professionnel du secteur sanitaire et social
- Clarifier ses représentations sur la profession (législation encadrant le métier, lieux d'exercice, missions, spécialisation, salaire...)
- Présentation de la formation
- Rencontre avec des cadres de santé formateurs, des infirmiers, des étudiants en soins infirmiers
- Identifier et exprimer ses motivations

De la construction à la réalisation de mon projet de formation

- Anticiper mon organisation durant la formation infirmier(e)...
- Financer mon projet de formation : informations sur les différentes possibilités de financement de mon projet de formation
- Construire et rédiger mon CV
- Conseils méthodologiques pour la rédaction d'un projet motivé
- Structuration et cohérence du contenu
- Mise en valeur du parcours et de l'expérience acquise
- Possibilité de s'investir sur du temps personnel à des actions citoyennes : investissement dans le tissu associatif, possibilité de participation à des maraudes avec le pôle exclusion...

Afin de favoriser les conditions d'apprentissage et la consolidation du projet de formation, un accompagnement tutoral sera mis en place.

Evaluation continue

- ⇒ **A l'entrée en formation : Tests de positionnement de l'apprenant**
- ⇒ **Validation des acquis par des évaluations tout le long de la formation**
- ⇒ **Possibilité de présenter la certification Voltaire**
- ⇒ **Possibilité de présenter la certification C2I**
- ⇒ **Possibilité de présenter le diplôme PSC1**

⇒ **Un entretien en fin de parcours est programmé afin de réaliser le bilan des acquis et du parcours de l'apprenant au regard de son projet de formation**

⇒ **Attestation de niveau et d'assiduité**

A la fin de votre préparation, un justificatif du suivi de la préparation avec assiduité et des connaissances acquises vous sera remis

Stage en milieu professionnel : 70h

- Deux semaines de stage (2 x 35h)
- Préparation et exploitation du stage

Le candidat doit être à jour des vaccinations : DTP, Hépatite B, BCG.

Le candidat s'engage à rechercher un terrain de stage, il sera aidé dans cette démarche par l'Institut de formation.

Prévention Secours Civiques Niveau 1 (PSC1): 8h

Formation optionnelle :

- **Formation de base aux premiers secours** (protection, alerte, étouffement, saignements, inconscience, arrêt cardiaque, défibrillation ventriculaire, malaises...)

Présentation générale :

Public:

Cette formation s'adresse à toute personne en poursuite d'études et désirant suivre une formation dans le secteur sanitaire.

Objectifs :

- ⇒ Découvrir des métiers et des pratiques professionnelles
- ⇒ Préciser les motivations individuelles à exercer une profession définie
- ⇒ Confirmer le choix d'orientation et consolider le projet personnel de formation
- ⇒ Acquérir ou consolider des connaissances en biologie, anatomie, physiologie humaine
- ⇒ Renforcer les aptitudes numériques
- ⇒ S'informer sur les sujets majeurs de l'actualité sanitaire et sociale
- ⇒ Développer des capacités d'analyse critique et des compétences en expression écrite

- ⇒ Développer des compétences en expression orale : savoir prendre la parole, gérer son stress et ses émotions...
- ⇒ S'initier à l'anglais : lexique professionnel et anatomique

Durée :

Cours du lundi 14 octobre 2019 au vendredi 27 mars 2020

- ⇒ Module obligatoire : 400 h
- ⇒ Module optionnel : PSC1 : 8 h

Équipe pédagogique :

Directeur

Michel FORAX

Coordinatrice de la formation

Christine KLIMCZAK

Intervenants

Cadres de santé formateurs
 Professionnels de santé
 Psychologues
 Professeur de mathématiques
 Professeurs de français
 Documentaliste de l'institut
 Étudiants en soins infirmiers

Inscriptions :

Elles s'effectuent dans la limite des places disponibles jusqu'au début des cours. Elles peuvent être closes sans préavis si le nombre de stagiaires inscrits est trop important.

Le centre de formation se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes (remboursement des frais d'inscription dans ce cas).

Dates :

Du lundi 14 octobre 2019 au vendredi 27 mars 2020.

Horaires :

Une moyenne de 20 heures par semaine planifiées de 8h à 17h30 maximum en fonction de l'emploi du temps.

En dehors de la semaine d'intégration du 14 au 18 octobre 2019 et de la semaine du 13 au 17 janvier 2020, deux jours par semaine seront libérés afin que chacun puisse s'investir dans son projet de formation, développer son engagement associatif et/ou occuper un emploi étudiant.

Déroulement :

Le planning détaillé sera communiqué ultérieurement.

- ⇒ **Vacances d'automne** du lundi 28 octobre au lundi 4 novembre 2019 matin.
- ⇒ **Vacances de fin d'année** du lundi 23 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020 matin.
- ⇒ **Vacances de printemps** du lundi 10 février au lundi 24 février 2020

Les stages sont planifiés du lundi 9 au vendredi 13 décembre 2019 et du lundi 27 au vendredi 31 janvier 2020.

Les moyens pédagogiques :

Ils ont pour but de :

- Permettre de progresser en utilisant des stratégies de réussite après repérage des erreurs.
- Favoriser les échanges de ressources dans le groupe
- Développer la rigueur indispensable à la concrétisation du projet

Méthodes:

- Cours magistraux alternant avec des travaux dirigés et des exercices enrichis par les apports et les échanges avec le groupe
- Accompagnement pédagogique au quotidien par les formateurs
- Évaluations continue
- Stage d'immersion dans le milieu professionnel
- Possibilité de consulter et d'emprunter les livres et revues du centre de documentation de l'Institut
- Matériels informatiques connectés à internet à disposition des stagiaires
- Accès à la plateforme numérique de l'institut

Statut des stagiaires :

- ⇒ **Pas de statut d'étudiant:** la totalité du bénéfice des œuvres universitaires n'est pas acquise.
- ⇒ **Sécurité sociale :** celle de l'année antérieure (assurance maladie), maintien des droits pour un an.
- ⇒ **Mutuelle :** vivement recommandée

Règlement intérieur :

- ⇒ **ASSIDUITE / PONCTUALITE / RIGUEUR**
- ⇒ Un règlement interne est fourni aux stagiaires dès le début des cours. Ils doivent s'y conformer scrupuleusement.
- ⇒ Les cours se déroulant sur une période courte et intensive, un travail personnel important et régulier est demandé

⇒ **La présence est obligatoire pour l'ensemble de la formation.** Toute absence sera comptabilisée

Cout de la formation :

➤ **Frais d'inscription : 100 €**

En cas de désistement, les frais d'inscription restent acquis au centre de formation.

Les frais d'inscription peuvent uniquement être restitués sur justificatif par courrier recommandé avec AR en cas d'échec au baccalauréat ou en cas de réussite à un concours paramédical.

➤ **Frais de formation : 1800 euros**
➤ **Module optionnel PSC1: 65 €**

Total de la formation :

➤ *Inscription + Frais formation = 1900 €*
➤ *Inscription + Frais formation + PSC1= 1965 €*

Les frais de formation sont payables le jour de la rentrée.

Une convention de formation sera signée entre le stagiaire et l'Institut de formation.

Nombre de stagiaires :

Dans la limite des places disponibles.

Documents nécessaires à retourner avec la fiche d'inscription :

- La fiche de renseignements dûment remplie et signée
- Une lettre de motivation
- Une photocopie de votre diplôme ou certificat de scolarité (Ne pas oublier de signer la photocopie)
- Une photocopie de votre pièce d'identité certifiée conforme à l'original par vous-même (Ne pas oublier de signer la photocopie)
- 1 photographie d'identité (Mettre votre nom derrière)
- Un avis de situation d'inscription POLE EMPLOI (**SI** demandeur d'emploi)
- Un chèque de 100 € à l'ordre de **l'IRFSS Croix Rouge Française**, correspondant aux frais d'inscription et de dossier. **Ce chèque ne sera pas remboursé en cas de désistement.**
- Une carte postale timbrée libellée à vos nom et adresse, elle vous sera retournée tamponnée dès acceptation du dossier et elle attestera de votre inscription.

POUR LE STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL: ETRE A JOUR DES VACCINATIONS OBLIGATOIRES.



FILIERE

formation

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE

I.R.F.S.S CRF NÎMES

2160 chemins du bachas - 30000 NÎMES - Tel : 04 66 29 50 25-Fax : 04 66 29 25 70 - site : //irfss-occitanie.croix-rouge.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS À REMPLIR ET À RETOURNER LE PLUS TÔT POSSIBLE

(Inscriptions par ordre d'arrivée)

NOM :

PRENOMS :

NOM D'ÉPOUSE :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

PORTABLE :

MAIL :

1. ÉTUDES & DIPLOME(S) :

(Joindre une photocopie certifiée conforme à l'original)

Terminale : spécialité :

(Nous fournir votre relevé de note dès obtention pour valider votre inscription définitive)

Baccalauréat : spécialité :

Validation des acquis Année :

Diplômes universitaires et/ou professionnels
Titre(s) :

Autres, précisez :

ACTIVITE(S) PROFESSIONNELLE(S) :

Demandeur d'emploi

Autres, précisez :

PARCOURS ACCOMPAGNEMENT VERS LES FORMATIONS DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL

Frais d'inscription : 100 €

Frais formation : 1800 €

Soit 1900 €

Module optionnel :

PSC1 : 65 €

⇒ **Les frais d'inscription sont à régler avec le dépôt du dossier**

**CE CHEQUE NE SERA PAS REMBOURSE EN CAS DE DESISTEMENT.
IMPORTANT**

Avec votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir nous adresser
UNE CARTE POSTALE TIMBREE LIBELLEE A VOS NOM ET ADRESSE.

Dès acceptation de votre dossier, nous vous retournerons cette carte postale tamponnée.

ELLE ATTESTERA DE VOTRE INSCRIPTION.

Je déclare avoir pris connaissance des modalités de la formation : pédagogiques, administratives et financières,
Je m'engage à les respecter.

Fait à Le

Signature :